

Article 31 du Règlement

● (2150)

Les déposants qui ont placé le fruit de leurs économies . . . J'en ai un au moins dans ma circonscription qui avait \$160,000, c'étaient les économies de sa vie qu'il a déposées là-dedans, qui vit dans l'angoisse depuis ce temps-là. Pourquoi utiliser l'argent des contribuables, envoyer cela dans les égouts, à toutes fins utiles, dans le drain, et qu'il ne restera pas de banques, il ne restera pas une «job». C'est la même affaire avec la Norbanque. Combien d'argent a été avancé par la Banque du Canada à la Norbanque? Et quelle est la valeur réelle de ses actifs? On n'a pas les chiffres précis en date d'aujourd'hui, on n'a que ceux en date du 31 octobre qui est l'année financière des banques, un milliard d'actif. J'ai regardé . . . Il y a une partie importante qui sont des placements fort valables. Je me dis: Est-ce qu'il n'y a pas moyen, quant à utiliser l'argent des contribuables, de sauver la Norbanque?

Le but de mon intervention, monsieur le Président . . . Je suis revenu de Québec pour participer à ce débat-là, pour une raison. Je soutiens que l'on peut sauver la Norbanque si le gouvernement retire . . . et trouve une façon de sortir du labyrinthe impensable dans lequel il s'est placé en mettant dans le même sac une banque qui s'appelle la CCB et une autre banque qui s'appelle la Norbanque. Imaginez la confiance que l'on développe envers une institution financière lorsque, dans un communiqué de presse, on nous dit qu'on annonce au public, aux déposants, que l'on va demander la liquidation à un tribunal mais que l'on va demander au tribunal—et cela c'est la ministre d'État (Finances) (M^{me} McDougall) qui dit cela dans son communiqué de presse—et on va demander au tribunal, dis-je, de surseoir à l'application de la demande de liquidation. Si vous, monsieur le Président, vous aviez \$100,000, est-ce que vous le placeriez dans une institution pour laquelle le gouvernement de votre pays a demandé la liquidation? Cela n'a aucun sens d'avoir agi comme cela, et toute cette opération-là est une démonstration, jour après jour, de l'incompétence du ministre des Finances et de la ministre d'État (Finances).

On est souvent revenu, et mon collègue de Saint-Henri-Westmount (M. Johnston) est souvent revenu en pointant du doigt le fauteuil libre qui est ici devant nous et qui s'appelle celui du premier ministre, parce que, et j'inviterais beaucoup de mes collègues à lire le résumé qui a été fait et qui paraît dans la presse canadienne, cela vient de sortir, c'est «sur le fil», qui rebâtit de A à Z les différentes étapes de cette opération, et tout pointe dans une direction, la même que celle du «Tuna fish». Le bureau du premier ministre . . . Je me dis qu'aujourd'hui la Norbanque pourrait peut-être être encore sauvée. C'est une banque régionale. Personnellement, je suis un francophone de Québec, et vous dire l'humiliation que j'aurais de voir les caisses populaires passer en faillite, ce serait une humiliation terrible. Mais je pense que, aujourd'hui, les citoyens de l'Ouest canadien en ont assez des propos du premier ministre.

Mais si j'étais un citoyen de l'Ouest canadien, je serais humilié, monsieur le Président, de voir qu'une banque régionale, qui, après des années et des années pendant lesquelles ces gens de l'Ouest ont demandé des institutions financières, deux banques créées au cours des années 1970 . . . Je n'embarquerai pas dans le débat politique comme le ministre associé de la

Défense nationale (M. Andre) l'a fait tout à l'heure. Elles ont été créées sous un gouvernement, elles se sont développées. Il y a eu des erreurs de commises. Si on m'avait dit, le 25 mars, il n'y a plus rien à faire, la banque est en faillite, on ne demanderait pas l'argent des contribuables pour la sortir du trou, monsieur le Président, j'aurais compris, j'aurais accepté, j'aurais trouvé cela dur, mais dans le cas présent, on a demandé \$255 millions, non pas pour sauver un ou deux individus mais pour sauver une institution financière qui constituait, je crois, le résultat d'années de labeur, de pourparlers par les gens de l'Ouest pour avoir des institutions financières. Et on va utiliser l'argent des contribuables, on va rembourser tout cela, on va avoir une place complètement nette. Cela aura coûté peut-être un milliard et il ne restera plus rien, et Dieu sait quand, par la suite, à Edmonton, à Calgary, à Winnipeg, à Regina, des gens pourront se lever pour essayer de remettre sur pied une banque régionale, et je vous dis que la responsabilité sur les épaules du premier ministre, du ministre des Finances et du ministre d'État (Finances) est considérable.

Si on avait agi sérieusement, si on avait pris le temps au lieu de succomber à la panique pour camoufler les effets qu'aurait pu avoir une telle décision sur la Conférence au sommet que dirigeait le premier ministre, peut-être aurions-nous réussi à épargner de l'argent dans la fermeture de la BCC. Mais on aurait été capables, avec probablement la moitié de ces sommes, de sauver la Norbanque et maintenir dans les régions des Prairies une banque régionale qui aurait pu continuer de rendre service à la population, non seulement au Canada, mais d'une façon particulière à la population des provinces de l'Ouest.

Et je dis que c'est une honte d'avoir agi ainsi et je pense que ce débat ce soir a, au moins, le mérite de faire ressortir d'une façon claire et précise l'incompétence de la ministre d'État (Finances) et du ministre des Finances qui se sont lavé les mains et qui ont laissé la décision politique au premier ministre.

Je dis que cela fait ressortir aussi, dans les dossiers que l'on examine, un après l'autre, jusqu'à quel point la crédibilité de ce gouvernement est affectée et comment les provinces de l'Ouest et les institutions financières de l'Ouest vont en porter le fardeau.

[Traduction]

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, avant de commencer, je voudrais dire à mon collègue, le député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) qui vient de parler, que si l'on veut être pris au sérieux, il faut être là dès le début du débat.

M. Gauthier: Vous plaisantez.

M. Lewis: Je me réjouis de son retour parmi nous. C'est avec plaisir que je participe à ce débat pour présenter le point de vue d'un député du centre du pays. Cette question se rapporte aux fondements même du Canada. Elle démontre que notre pays est constitué de différentes régions unies par un même lien. En effet, lorsque l'une d'elles est en difficulté, les autres se portent aussitôt à son secours et c'est là le lien qui nous unit.